

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 12 (1883)

Heft: 2

Artikel: De la politesse élémentaire : à enseigner aux enfants [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040165>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

passage qui ne peut plus être accompagné au moyen de la gamme de *fa*, ainsi :

la, do, do, si naturel, *la*.
Je su Chris. . . te
. . . . la mineure

En transposant un ton plus haut, c'est-à-dire en jouant cette messe en sol, le *si* naturel est représenté par le *do* dièze qui ne se trouve pas dans la gamme de *fa*, on jouera donc ainsi :

si re, re do dièze si
Je su Chris. . . te
Si mineur

Voici cette gamme de *si* mineur qu'il est absolument nécessaire de connaître, et au moyen de laquelle on peut accompagner le 4^{me} mode.

En montant

main droite	si	dodièze	re	mi	fadièze	sol	la	si
	fadièze	la	si	si	re	mi	fadièze	fadièze
	re	fadièze	fadièze	sol	si	si	dodièze	re
main gauche	si		si		si			
		fadièze		mi		mi	dodièze	si
	si		si	si				si

En descendant

main droite	si	ladièze	sol	fadièze	mi	re	do	dièze si
	fadièze	fa	mi	re	si	si	la	fadièze
	re	dodièze	si	si	sol	fadièze	fadièze	re
main gauche	si		si	si		si	fadièze	si
		fadièze	ou mi	mi				si
	si		si	si		si		si

Avec cette gamme se terminent les articles sur la transposition des morceaux du 1^{er}, 6^{me} et 4^{me} mode à un ton plus élevé.

DE LA POLITESSE ÉLÉMENTAIRE

À ENSEIGNER AUX ENFANTS¹

(Suite.)

I. — L'enfant à l'école.

A l'école, l'enfant se montrera respectueux à l'égard de l'instituteur; il doit lui répondre honnêtement, l'écouter attentivement et faire cas de ses paroles; s'occuper de ce qui est enseigné et

(1) Nous n'avons pas la prétention de composer un traité complet de politesse; il existe plusieurs excellents ouvrages de ce genre, entre autres le *Nouveau Manuel de Civilité*, par J.-B.-J. de Chantal. Pour corres-

non de bagatelles, se garder de parler à voix haute ou à demi-voix, d'interpeller le maître avec arrogance, de troubler l'ordre de la classe, de gâter les bancs et les livres; bien plus, il faut qu'il soit honnête et complaisant envers ses condisciples, évitant de rien leur prendre, de les agacer, de se réjouir de leurs pénitences, d'occasionner des altercations entre eux, de railler ou de persécuter ceux que la nature ou la fortune aurait moins favorisés.

II. — L'enfant hors de l'école.

Nous allons suivre l'enfant dans le trajet de l'école à la maison, de la maison à l'école, dans ses jeux et ses divertissements, à la maison paternelle, dans ses relations avec les supérieurs, avec des égaux, avec des personnes d'une autre religion, dans sa conduite à l'égard des étrangers, des voyageurs, des malheureux, des pauvres, des vieillards.

1. *Trajet de la maison à l'école et de l'école à la maison.*

Dans le trajet qu'ils auront si fréquemment à parcourir de l'école à la maison, de la maison à l'école, les enfants devront s'abstenir de toute altercation, de cris inconvenants, de toute action contraire à la charité; ils se garderont bien de jeter des pierres sur les toits et dans les champs ou d'en jeter à des camarades; en un mot, ils ne feront pas à autrui ce qu'ils ne voudraient pas qu'on leur fît à eux-mêmes. Ils auront à ne point s'attarder en chemin, se souvenant qu'ils doivent à leurs parents, qui peuvent être ont besoin de leurs services, un prompt retour et à l'instituteur, l'arrivée en classe à l'heure fixée: si l'exactitude est, selon le mot célèbre de Louis XVIII, la politesse des rois, elle est aussi la politesse des enfants.

Dans leurs voyages de tous les jours, les enfants rencontreront des supérieurs, des étrangers, des pauvres, des vieillards. Que la charité les dirige et inspire leurs jeunes cœurs et ils ne se permettront aucune grossièreté ni ne manqueront d'égards et nul n'aura à se plaindre d'eux: ils feront à autrui ce qu'ils voudraient qu'on leur fît à eux-mêmes.

« D. Que doit-on faire dans la rue et de quoi doit-on s'y abstenir ?

« R. On doit... y faire ce qui marque de l'estime pour le public et s'abstenir de tout ce qui nous fait déshonneur ou qui annonce du mépris pour nos semblables et les trouble dans leur repos, leur sûreté, leurs intérêts ou leur plaisir.

pondre aux vœux d'éducateurs et de membres de commissions scolaires, nous nous contentons d'exposer brièvement quelques préceptes élémentaires de civilité qui concernent spécialement les enfants et que les maîtres se feront un devoir de leur rappeler quelquefois. Les instituteurs se souviendront que l'enseignement de la politesse élémentaire fait partie d'une saine éducation.

« D. De quoi doit-on se garder dans la rue ?

« R. De tout ce qui offense les autres, qui leur nuit, qui les fâche, qui les trouble; de tout ce qui décèle la méchanceté et le manque d'éducation, par exemple, de casser les vitres, de gâter ce qui est exposé en vente, de faire entendre des paroles inconvenantes, de donner des noms injurieux, de faire avancer des chevaux qui sont arrêtés, etc.

« D. En quoi peut-on blesser les convenances par ses regards ?

« R. En élevant effrontément ses regards, en considérant tout la bouche béante...

« D. Qu'y a-t-il à observer à l'égard des passants ?

« R. On doit les saluer comme il convient et leur rendre l'honneur qui leur est dû selon la coutume et les circonstances. »

(*La Civilité Chrétienne*, par Mgr Galura.)

2. Conduite dans les jeux et les divertissements.

Les divertissements et les jeux sont nécessaires à l'enfance; ils ont pour but le développement des forces physiques, la conservation de la santé et prédisposent à étudier avec plus d'ardeur et de succès; à cause de ces fins si excellentes, ils peuvent être offerts à Dieu et devenir ainsi méritoires. Mais tout d'abord — que les enfants en soient avertis, — les bienséances les plus vulgaires exigent que les filles de l'école se récréent entre elles et les garçons entre eux. Le bon sens nous crie que la communauté des jeux doit être interdite.

« Ce qui offense Dieu et les hommes, dit Mgr Galura, ce qui jette dans l'inquiétude, ce qui expose à la risée, ce qui contriste, ce qui met en danger, rien de tout cela ne doit jamais servir de jeu, de plaisanterie et de divertissement; car quel plaisir un homme bien né peut-il trouver à faire du mal, à causer du dommage à son prochain et à le mettre dans l'embarras et l'inquiétude.

Qu'aucun ne cherche à imposer à ses camarades son jeu de prédilection ni à les dominer, qu'il ne se laisse point emporter par la colère; si l'instituteur est présent aux ébats des élèves, il avertira, et au besoin, exclura du jeu l'enfant qui, non content de diriger peut-être la récréation, se fait le tyran de ses condisciples et leur impose sa volonté.

3. A la maison paternelle.

« Les bonnes manières, a dit un philosophe chrétien, ne s'apprennent que par une étude assidue qui doit commencer au sein de la famille. »

C'est donc à la maison paternelle que l'enfant doit s'habituer à respecter ses semblables. L'instituteur ne peut l'y suivre, mais il lui apprendra quelle est la conduite à tenir à l'égard de ses parents.

La reconnaissance engendre l'amour et l'amour filial se traduira par mille délicates attentions, par une foule de prévenances et d'égards. La vertu d'obéissance s'épanouira dans les cœurs; et le

respect que les enfants doivent aux auteurs de leurs jours ne se démentira jamais. Que jamais surtout les murmures d'un enfant, les imprécations, les paroles injurieuses, ne viennent contrister l'âme d'un père ou d'une mère. « C'est du fond du cœur que les « enfants doivent respecter leurs parents, et ce respect, ils doivent le manifester par leurs paroles, par leurs manières et par leurs actions ; ils doivent toujours les traiter avec déférence, « avec amour, ne jamais se permettre à leur égard aucune parole, « aucune réponse grossière qui puisse les affliger ; se conduire « de manière à faire la joie et l'honneur de leurs parents. » (Mgr Galura, *La Civilité Chrétienne*.)

Ces marques de déférence, de respect, de vénération, il faut les donner aussi à un grand-père, à une grand'mère ou à autres parents. « Outre qu'ils sont placés au-dessus de nous par les degrés de famille, ils le sont encore par ceux de l'âge : nous leur devons donc nos hommages à un double titre. » (J.-B.-J. de Ch.)

Mais si l'enfant reconnaît sans peine qu'il a de grands devoirs à remplir envers ses parents, il se croira plus libre à l'égard de ses frères et sœurs. Que de fois les enfants d'un même père se querellent, se détestent, se portent envie, et se contristent réciproquement ! C'est principalement aux parents à prévenir ces désordres ; l'instituteur peut les empêcher aussi en rappelant aux enfants l'affection que se doivent des frères : « Il favorisera, dit Charbonneau, et encouragera les marques d'affection des frères entre eux, comme il flétrira et réprimera, au besoin, leurs procédés désobligeants. » « Il leur recommandera la paix, l'union, la patience, le support mutuel, l'empressement à être agréables et utiles les uns aux autres. » « Oh ! qu'il est doux et avantageux, disent les Livres Saints, que des frères soient unis ensemble. » Et puis il ne faut pas oublier de citer et de commenter aux élèves le mot si vrai du poète :

« Un frère est un ami donné par la nature. »

Une fois qu'on est parvenu à introduire le respect mutuel, les bons procédés, les égards réciproques dans le sein de la famille, on aura beaucoup fait, il ne restera que peu d'efforts à faire pour obtenir que les enfants pratiquent la politesse hors de la maison paternelle.

(A suivre.)

T.

BIBLIOGRAPHIE

I

Géographie illustrée de la Suisse, à l'usage des écoles et des familles. Traduction française par M. le chanoine SCHNEUWLY, directeur des écoles de Fribourg. Einsiedeln, Benziger, 1882.

Pour avoir de bonnes écoles, il ne suffit pas d'y appeler de bons instituteurs, il faut encore d'autres facteurs, entre autres de